

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

AMENDEMENT

N ° AS109

présenté par

M. Descoeur, Mme Levy, M. Cattin, M. Bony, M. Bourgeaux, M. Reiss, Mme Dalloz,
Mme Audibert, M. Saddier, M. Brun, M. Le Fur, M. Jean-Claude Bouchet, M. Menuel, M. Viry,
Mme Corneloup, M. Perrut, Mme Boëlle, M. Hetzel et Mme Valentin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 38, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.